

Réaliser des Infrastructures de Recharges de Véhicules Electriques (IRVE P12)

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

3 jours – 21 : 00 heures

Tarif

1 150.00 € HT soit 1 380.00 € TTC par participant

Public

Installateur électricien, exploitant, personnel de
Bureaux d'Etudes

Pré-requis

Toute personne de plus de 18 ans.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.
Le suivi de l'exécution de l'action de formation
se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-
signées par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'intervenant

Nos formateurs disposent des compétences
requis pour pouvoir délivrer le contenu de
cette formation tel qu'exigé par le référentiel
QUALIFELEC.

Informations complémentaires

Objectif professionnel

Obtenir l'attestation IRVE

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les caractéristiques principales des véhicules électriques et des bornes de charge (Modes de charge 1 à 3)
- Identifier les besoins du client
- Proposer une solution optimisée et une adaptation de l'installation existante
- Connaître les réglementations (Normes, décrets, Référentiels)
- Connaître la réglementation propre aux Parcs de Stationnement
- Mettre en œuvre, contrôler et paramétrer les bornes de charge
- Connaître les exigences EV READY (Niveaux Q1 et Q2) et ZE READY

Contenu

1 - Introduction

- Électromobilité et enjeux
- Le marché (VE et IRVE)
- Le droit à la prise
- Les aides financières
- Décret n°2017 - 26 du 12 janvier 2017

2 – Caractéristiques des véhicules électriques

- Types de véhicules rechargeables
- Architecture et fonctionnement
- Capacité de charge
- Autonomie
- Évolutions futures

3 – Le cadre normatif

- Norme NF C 15 - 100
(Fiches F15, F17, F22 relatives aux IRVE)
- Norme NF C 17 - 200
(Fiches F11, F12 relatives aux IRVE)
- UTE C15 - 722
- Norme CEI 62196(février 2016)
- Norme CEI 61851
- Référentiel EV READY 1.4G
- Prescriptions ZE READY 1.4D

4 – Caractéristiques d'une IRVE

- Définition
- Types et puissances de charge
- Typologies d'infrastructures actuelles (Bornes et coffrets)
- Types d'usage des IRVE
- Impact de la charge sur le réseau
- Modes de charge (1 à 3)
- Les moyens d'accès au point de charge

Réaliser des Infrastructures de Recharges de Véhicules Electriques (IRVE P12)

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

3 jours – 21 :00 heures

Tarif

1 150.00 € HT soit 1 380.00 € TTC par participant

Public

Installateur électricien, exploitant, personnel de
Bureaux d'Etudes

Pré-requis

Toute personne de plus de 18 ans.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation
se fera au moyen de feuilles d'émergence, co-
signées par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'intervenant

Nos formateurs disposent des compétences
requis pour pouvoir délivrer le contenu de
cette formation tel qu'exigé par le référentiel
QUALIFELEC.

Informations complémentaires

5 – Etude préalable à la conception

- Prise en compte des besoins du client et définition d'une infrastructure
- Analyse, évaluation, diagnostic de l'éventuelle installation existante
- Prise en compte des exigences du référentiel EV READY (Niveaux Q1 et Q2) et des exigences ZE READY
- Etude des besoins énergétiques à l'installation de point(s) de charge
- Impact sur l'installation électrique et options de raccordement au réseau électrique

6 – Installation de l'IRVE

- Choix de la solution adaptée au besoin du client (type de bornes et équipements)
- Aspects techniques (Génie civil, fonctionnels et électriques)
- Adaptation de l'installation électrique existante (matériels, raccordements)
- Sécurisation de l'accès à la borne
- Mise en œuvre des exigences spécifiques EV READY et ZE READY
- Exigences concernant les Parcs de Stationnement couverts (ERP, IGH)
- Paramétrages, contrôles puis mise en service de l'installation (Fiches d'autocontrôle)
- Mise en œuvre du contrôle d'accès au point de charge au travers de la gestion des badges RFID
- Mise en œuvre de la communication locale et / ou distante avec l'opérateur de charge

Critères et modalités d'évaluation

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :
Questions orales ou écrites (QCM)

Une attestation de formation est délivrée à l'issue de cette formation, elle vous permet :

- d'obtenir la mention IRVE de niveaux 1 et 2 auprès de QUALIFELEC
- d'engager votre demande de certification IRVE niveaux P1 et P2 auprès de l'AFNOR
- d'engager votre demande de certification EV READY niveaux Q1 et Q2 auprès de l'ASEFA
- d'engager votre demande de certification ZE READY auprès du comité.

En cours et/ou à la fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

